



Gérard Aubin, François Baratte, Jean-Paul Lascoux et Catherine Metzger

Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)

Alpara

Les monnaies du trésor de Vaise

Gérard Aubin

DOI : 10.4000/books.alpara.1967
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1999
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125411



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

AUBIN, Gérard. *Les monnaies du trésor de Vaise* In : *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1999 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1967>>. ISBN : 9782916125411. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1967>.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Les monnaies du trésor de Vaise

Gérard Aubin

112- Les monnaies du trésor de Vaise



- 1 Au fond de la caisse en bois du second dépôt, à côté de vaisselle d'argent et de cuillers, et au-dessous de bijoux, une bourse, en matière organique, contenait 81 monnaies en argent — 29 deniers et 52 antoniniens — en bon état de conservation, dont l'arc chronologique s'étend de Vitellius (69) au règne conjoint de Valérien et Gallien (253-260), soit sur un laps de temps de presque deux siècles.

- 2 Il faut y ajouter, au-dessus de la bourse, une monnaie d'or montée en pendentif déjà présenté dans la section précédente, mais qui avant d'être un bijou a eu une fonction monétaire.
- 3 Je donnerai d'abord le catalogue des monnaies, suivi de commentaires sur ce classement, avant de réfléchir à la composition de ce petit magot et de proposer une hypothèse sur les modalités de sa constitution.

Catalogue des monnaies

- 4 Les monnaies sont classées par règne, puis par atelier et lorsque cela est possible par émission. Chaque monnaie d'argent porte un numéro d'ordre de 1 à 81. Le médaillon en or, décrit ici pour sa partie monétaire, n'est pas numéroté. La notice catalographique comporte : la légende du droit et le code indiquant le type du buste ; la légende du revers accompagnée de la description du type ; le poids en grammes ; la référence aux ouvrages usuels de classement. Les lettres illisibles sont restituées en minuscule entre crochets ; les césures dans les légendes sont indiquées par des tirets.
- 5 Toutes les monnaies sont reproduites (photographies de moulages). Elles sont conservées au Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon sous les numéros d'inventaire n° 93 1 105 1 à 81.

Code descriptif des bustes

- 6 **A : têtes**
A1 : Tête à droite
A2 : Tête à droite avec pan de draperie sur l'épaule
- 7 **B : bustes cuirassés**
B1 : Buste cuirassé, vu de face, tête à droite
B2 : Buste cuirassé, vu de dos, tête à droite
- 8 **C : bustes drapés**
C1 : Buste drapé, vu de face, tête à droite
C2 : Buste drapé, vu de dos, tête à droite
- 9 **D : bustes drapés et cuirassés (pteryges à l'épaule)**
D1 : Buste drapé et cuirassé, vu de face, tête à droite
D2 : Buste drapé et cuirassé, vu de dos, tête à droite
- 10 **E : impératrices**
E1 : Buste drapé, tête à droite
E2 : Buste drapé, tête diadémée à droite
E4 : Buste drapé, tête diadémée et voilée à droite
- 11 Ces descriptions concernent des antoniniens dont les effigies sont caractérisées par des têtes radiées (empereurs) ou des bustes sur croissant (impératrices). Pour les deniers (et pour *Vaureus*), la lettre code est précédée du signe * (tête aurée pour les empereurs, absence de croissant pour les impératrices) ou du signe + (tête nue des empereurs).

Les monnaies d'argent

Références bibliographiques

BMC : Mattingly (H.), Carson (R.A.G.) et Hill (P.V.). — *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. V-2 : Pertinax to Elagabalus. 2e ed., Londres, 1975.

Clay : Clay (C.L.) — *The Roman Coinage of Macrinus and Diadumenian*.

Numismatische Zeitschrift, 93, 1979, p. 2140, pl. 4-5.

Cunetio = Besly (E.), Bland (R.) — *The Cunetio Treasure. Roman Coinage of the Third Century AD*. Londres, British Museum, 1983, 199p., 40pl.

Eauze = Schaad (D.) ed. — *Le trésor d'Eauze (Gers). Bijoux et monnaies du IIIe s. ap. J.-C.* Toulouse, ed. APAMP, 1992, LXXIX + 435 p., 93 pl.

Elmer : Elmer (G.). — *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand. Darmstadt*, 1941 (extrait des *Borner Jahrbücher*, cahier 146, p. 1-106).

Hill : Hill (P.V.). — *The Coinage of Septimius Severus and his Family of the Mint of Rome AD 193-217*. Londres, 2e éd., 1977, 42 p., 2 pl.

RIC : *The Roman Imperial Coinage*.

I² 31 BC - AD 69. Londres, 1984 (C.H.V. Sutherland)

II. *Vespasian to Hadrian*. Londres, 1926 (H. Mattingly et E.A. Sydenham)

III. *Antoninus Pius to Commodus*. Londres, 1930, (H. Mattingly et E.A. Sydenham)

IV-1. *Pertinax to Geta*. Londres, 1936 (H. Mattingly et E.A. Sydenham).

IV-2. *Macrinus to Pupienus*. Londres, 1938 (H. Mattingly, E.A. Sydenham et C.H.V. Sutherland).

IV-3. *Gordian III to Uranius Antoninus*. Londres, 1949 (H. Mattingly, E.A. Sydenham et C.H.V. Sutherland).

V-1. *Valerian to Florian*. Londres, 1927 (P.H. Webb).

Vitellius (69)

12 *Atelier de Rome*

13 *Avril-juillet 69*

1.



A VITELLIVS GERMAN IMP TR P, *A1
 LIBERTAS RESTITVTA, Libertas, debout à droite, tenant de la main droite un bonnet phrygien et de la gauche, un sceptre vertical.
 3,09 g
 RIC I², p. 272 n° 81

Domitien (81-96)

14 *Atelier de Rome*

15 92

2.



IMP CAES DOMIT AVG GERM P M TR P XI, *A1
 IMP XXICOS XVI CENS P P P, Minerve à gauche tenant une lance de la main droite. 3,24 g
 RIC II, p. 173 n° 169

Trajan (98-117)

16 *Atelier de Rome*

17 100

3.



[imp c]AES NERVA TRAIAN AVG GERM, *C1
 PM TR P · COS · III · P · P, Hercule debout de face, sur un autel tenant une massue et une peau de lion.
 3,18 g
 RIC II, p. 247 n° 37

18 106-111

4.



IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P, *A2
 COS V P P S P Q R OPTIMO PRINC, à l'exergue DAC CAP, Dace assis à droite, sur un trophée d'armes,
 bras attachés derrière le dos.
 3,12 g
 RIC II, p. 250 n° 96

19 106-111

5.



IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P, *A2

COS V P P S P Q R OPTIMO [princ], trophée d'armes : un bouclier rond à gauche, deux (?) oblongs à droite ; au pied, deux petits boucliers, une épée recourbée à gauche et deux lances à droite.

3,10 g

RIC II, p. 254 n° 147 b

20 112-114

6.



IMP TRAIANVS AVG GER DAC P M TR P COS VIP P, *A2

DIVVS PATER - TRAIAN, Trajan senior assis à gauche tenant une patère et un sceptre vertical.

3,08 g

RIC II, p. 261 n° 252

Antonin le Pieux (138-161)

21 *Atelier de Rome*

22 140

7.



ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III, *A1
 AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS, tête nue de Marc-Aurèle à droite
 3,06 g
 RIC III, p. 78 n° 417 a

8.



Même droit que n° 7
 AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS, buste drapé, tête nue de Marc-Aurèle à droite.
 2,98 g
 RIC III, p. 78 n° 417 b

23 151-152, pour Aelius César

9.



[imp] CAES T AEL HADR AN-TONINVS AVG PIVS P P, *A1
 TR PO-T XV - COS IIII, à l'exergue PAX, Pax debout à gauche tenant un rameau et un long sceptre
 vertical.
 3,66 g
 RIC III, p. 52 n° 216 a (a)

24 159-160

10.



ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII, *A1
 SALVTI AVG - COS IIII, Salus debout à gauche, nourrissant un serpent sortant d'un autel et tenant un
 sceptre.
 2,88 g
 RIC III, p. 63 n° 305

Marc-Aurèle (161-180)

25 *Atelier de Rome*

26 161 (?)

11.



DIVVS ANTONINVS, +A1 CONSECRATIO, aigle à droite, tête à gauche
3,76 g
RIC III, p. 247 n° 429

27 Décembre 161-décembre 162, pour Lucius Verus

12.



L VERVS AVG, +B2
PROV- DEOR TR P COS II, Providentia debout à gauche, tenant un globe et une corne d'abondance.
2,88 g
RIC III, p. 253 n° 485

28 161-176, pour Faustine II

13.



FAVSTINA - AVGVSTA, *E1 MA-TRI MAGNAE, Cybèle assise à gauche, tenant un rameau, le coude posé sur un tambour ; à côté, un lion.
3,14 g
RIC III, p. 270 n° 706

29 Décembre 168-décembre 169

14.



M ANTONINVS AVG TR P XXIII, *A 1
COS- III, Minerve debout à droite, brandissant une javeline dans la main droite et tenant un bouclier dans la main gauche.
3,54 g
RIC III, p. 229 n° 198

Commode (180-192)

30 *Atelier de Rome*

31 181

15.



M ANTONINVS - COMMODVS AVG, *A1
 TR P VI IMP IIII COS III P P, Félicitas debout à gauche tenant un caducée et un sceptre.
 2,85 g
 RIC III, p. 368 n° 15

32 Décembre 181-décembre 182, 2ème émission

16.



M COMMODVS - ANTONINVS AVG, *A1
 LIB· AVG· V· TR P VII IMP IIII COS III P P, Liberalitas debout à gauche tenant un abaque et une corne
 d'abondance
 2,98 g
 RIC III, p. 370 n° 36

33 183, 1ère émission

17.



M COMMODVS - ANTON AVG PIVS, *A1
 TR P VIII - IMP - V COS IIII P P, Rome debout à gauche tenant une victoire et une lance
 2,66 g
RIC III, p. 371 n° 49

34 **Décembre 187-décembre 188**

18.



M COMM ANT - P FEL AVG BRIT, *A1
 P M TR P XIIIIM-P VIII COS [V p ρ], Aequitas debout à gauche tenant une balance et une corne
 d'abondance.
 3,09 g
RIC III, p. 384 n° 164

35 **192, phase b**

19.



[1 a]EL AVREL CO-MM AVG [p fel], *A1 P M TR P XVIIIIM-P [viii] - COS VII P - P, étoile dans le champ à gauche, Victoire à gauche tenant une couronne et une palme.
2,06 g
RIC III, p. 393 n° 237

Septime Sévère (193-211). Règne conjoint de Septime Sévère et Caracalla (198-209).

36 *Atelier de Laodicée*

37 201

20.



ANTONINVS AVG PONT TR PIIII, *D2 P SEPT GETA CAES PONT, buste de Géta drapé, cuirassé, vu de dos, tête nue, à droite.
3,08 g
RICIV/1, p. 266 n° 345 ; BMC V, p. 299 n° 729

38 *Atelier de Rome*

39 **Première émission dynastique : 201**

21.



ANTONINVS AVGVSTVS, *D2
 CONCORDIAE AETERNAE, bustes accolés à droite de Septime Sévère, radié, drapé, cuirassé vu de trois quarts en arrière et de Julia Domna, diadémée, drapée, sur un croissant.
 3,34 g
 Même coin de revers que n° 24 RICIV/1 - ; *BMC* V - ; Hill -
 Inédit

40 Deuxième émission dynastique : 201

22.



SEVERVS - PIVS AVG, *A1
 AETERNIT IMPERI, bustes de Septime Sévère et de Caracalla se faisant face, laurés, drapés et cuirassés, vus de trois quarts en arrière.
 3,09 g
RIC IV/1, p. 123 n° 250 ; Hill 516

23.



SEVERVS - PIVS AVG, *A1
 AETERNIT IMPERI, bustes de Caracalla (lauré, drapé et cuirassé vu de trois quarts en arrière) et de Géta (buste drapé et cuirassé vu de trois quarts en arrière, tête nue) se faisant face.
 3,44 g
RIC IV/1, p. 123 n° 251 ; Hill 517

24.



ANTONINVS - PIVS AVG, *C2
 CONCORDIAE AETERNAE, même description que n° 21.
 3,18 g
 Même coin de revers que n° 21 *RIC* IV/1, p. 231 n° 125 a : Hill 521

25.



IVLIA - AVGVSTA, *E1
 AETERNIT IMPERI, bustes de Septime Sévère et Caracalla se faisant face, laurés, cuirassés vus de trois quarts en avant.
 3,49 g
 Même coin de droit que n° 26 et 27
RIC IV/1, p. 166 n° 539 b ; Hill 523

26.



IVLIA - AVGVSTA, *E1
 AETERNIT IMPERI, bustes de Septime Sévère et Caracalla se faisant face, laurés, drapés, cuirassés vus de trois quarts en arrière.
 2,94 g
 Même coin de droit que n° 25 et 27
RIC IV/1, p. 166 n° 539 b ; Hill 523

27.



IVLIA - AVGVSTA, *E1

AETERNIT IMPERI, bustes de Caracalla (lauré, drapé, vu de trois quarts en arrière) et de Géta (tête nue, drapé, vu de trois quarts en arrière) se faisant face.

3,32 g

Même coin de droit que n° 25 et 26

RICIV/1, p. 166 n° 540 ; Hill 524

Caracalla, règne seul (212-217).

41 *Atelier de Rome*

42 **8e émission** : 215 (antoniniens)

ANTONINVS PIVS AVG GERM

28-29.



D1

P M TR P XVIII COS IIII P P. Jupiter debout de face, tête à droite, la main droite tenant un foudre et la main gauche un long sceptre vertical.

4,63 ; 4,64 g

RIC IV/1, p. 249 n° 258 a ; Cf. Hill 1465 (Jupiter debout à gauche)

30.



D2

P M TR P XVIII COS IIII P P. Pluton assis à gauche la main droite étendue, la main gauche tenant un long sceptre vertical ; à ses pieds à gauche, Cerbère.

5,62 g

R/CIV/1, p. 249 n° 261 d ; Hill 1489

31.



B2 P M TR P XVIII COS IIII P P, Sérapis debout de face, tête à gauche ; le bras droit est levé et la main gauche tient un long sceptre vertical.

4,72 g

RIC IV/1, p. 250 n° 263 d ; Hill 1467

32.



B2

P M TR P XVIII COS IIII P P, Sol radié debout de face, tête à gauche ; le main droite est levé, la main gauche tient un globe.

5,01g

RIC IV/1, p. 250 n° 264 b ; Hill 1468

33.



D2
 P M TR P XV-III COS IIII P P, Sol comme au n° 32.
 5,29 g
 RIC IV/1, p. 250 n° 264 c ; Hill 1468

34.



D1
 P M TR P - XVIII COS IIII P P, Sol comme au n° 32.
 4,94 g
 RIC IV/1, p. 250 n° 264 c ; Hill 1468
 35-36.



B2

P M TR P XVIII COS IIIIP P, Luna conduisant un bige de taureaux à gauche.

4,04 ; 4,47 g

RICIV/1, p. 248 n° 256 b ; Hill 1466

37-38.



IVLIA PIA FELIX AVG, E2
 LVNA LVCIFERA, Luna (croissant sur la tête) conduisant un bige de chevaux à gauche.
 4,92 g (césure PIA - FELIX) ; 5,09 g
 RIC IV/1, p. 273 n° 379 a ; Hill 1472

43 **9e émission** : 216 (antoniniens)

ANTONINVS PIVS AVG GERM

39.



C2
 P M TR P XVIII COS IIII P P, Jupiter debout de face comme le n° 28, mais tête à gauche.
 5,41g
 RIC IV/1, p. 252 n° 275 b ; Hill 1520

40.



C2
 P M TR P XVIII COS IIII P P, Sérapis comme au n° 31.
 5,07 g
RIC IV/1, p. 253 n° 280 d ; Hill 1523

41.



D2
 P M TR P XVIII COS IIII P P, Sérapis comme au n° 31.
 4,74 g
RIC IV/1, p. 253 n° 280 e ; Hill 1523

42-43.



C2
 P M TR P XVIII COS IIII P P, Sol comme au n° 32.
 4,27 ; 4,88 g
 RIC IV/1, p. 253 n° 281 a ; Hill 1524

44.



B2
 VENVS VIC-TRIX, Venus debout à gauche, la main droite tenant une victoire et la main gauche un
 sceptre transversal ; le coude gauche s'appuie sur un bouclier.
 4,64 g
 RICIV/1, p. 529 n° 311 c (variante de buste) ; Hill 1525

45-46.



D1
VENVS VICTRIX, Venus comme au n° 44.
4,96 ; 5,44 g
Même coin de revers
RIC IV/1, p. 259 n° 311c ; Hill 1525

44 **Julia Domna**
IVLIA PIA FELIX AVG, E2

47-56.



VENVS GENETRIX, Venus assise à gauche, la main droite tendue et la main gauche tenant un long sceptre vertical.

4,74 ; 4,75 ; 4,83 ; 4,88 ; 5,02 ; 5,05 ; 5,08 ; 5,18 ; 5,28 ; 5,56 g

RIC IV/1, p. 274 n° 388 a ; Hill 1528

45 **Campagne orientale : 216 (denier)**

57.



ANTONINVS PIVS AVG GERM, *A1

P M TR P XVIII COS IIII P P, Lion radié marchant à gauche, tenant un foudre dans la gueule.

2,27 g

RIC IV/1, p. 254 n° 283 c ; Cf. Hill 1550 (buste drapé)

46 **Campagne orientale : 217 (antoniniens)**

ANTONINVS PIVS AVG GERM

58.



D2
 P M TR P XX COS IIIIP - P, Lion radié bondissant à gauche, tenant un foudre dans la gueule.
 4,97 g
 RIC- ; BMC - ; Hill 1558

59.



C2
 P M TR P XX COS IIIIP P, Lion comme au n° 58.
 5,71g
 RIC- ; BMC - ; Hill 1558

47 **10e émission** : 217 (antoniniens)

60.



ANTONINVS PIVS AVG GERM, D2
 P M TR P X-X COS IIII P P, Sol debout à gauche ; le bras droit est levé, la main gauche tient un fouet.
 5,25 g
 RIC IV/1, p. 256 n° 293 f ; Hill 1581

61.



IVLIA PIA - FELIX AVG, E2
 VENVS GENETRIX, Venus assise à gauche, la main droite tendue tenant une pomme et la main gauche tenant un long sceptre vertical ; à ses pieds, un enfant debout.
 4,84 g
 RIC IV/1, p. 274 n° 389 a ; Hill 1582

Diaduménien (217-218)

48 *Atelier de Rome*

49 **2e émission** : juillet 217-mars 218 (denier)

62.



M OPEL ANT DIADVMENIAN CAES, +C1
 PRINC IVVENTVTIS, Diaduménien debout de face, tête à droite, la main droite tenant une enseigne verticale et la main gauche un long sceptre transversal ; deux enseignes verticales à droite.
 3.09 g
 RIC IV/2, p. 13 n° 102 ; Clay, p. 22, 34

Gordien III (238-244)

50 *Atelier de Rome*

51 **4e émission** : 241-243 (antoniniens)
 IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, D2

63.



AETER - NITATI AVG, Sol debout de face, tête à gauche, la main droite levée, la main gauche tenant un globe.
 3,44 g
 RIC IV/3, p. 24 n° 83 ; Eauze 698

64.



P M TR - P III COS II P P, Apollon assis à gauche, la main droite tenant un rameau, le coude gauche s'appuyant sur une lyre.

3,84 g

RIC IV/3, p. 25 n° 88 ; Eauze 710

65.



P M T-R P V COS IIP P, Apollon comme au n° 64.

3,23 g

RIC IV/3, p. 25 n° 89 ; Eauze 712

52 **5e émission** : 243-244

IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, D2

66.



SECVR - IT PERP, Securitas debout de face, tête à gauche, la main droite tenant un long sceptre vertical, le coude gauche s'appuyant sur une colonne.

4,14 g

RIC IV/3, p. 31 n° 151 ; Eauze 730

Philippe (244-249)

53 *Atelier de Rome*

54 **2e émission : 245**

67.



MIVL PHILIPPVS CAES, C2 (Philippe II)

PRINCIPIVVENT, Philippe II debout à droite, la main droite tenant une lance transversale dirigée vers l'avant et la main gauche un globe ; derrière lui, un jeune homme.

4,35 g

RIC IV/3, p. 95 n° 217 ; Eauze 845

55 **3e émission : 245-247**

68.



IMP M IVL PHILIPPVS AVG, D2 (Philippe I)
ROMAE AETERNAE, Rome assise à gauche sur un bouclier, la main droite tenant un globe nicéphore
et la main gauche un long sceptre vertical.

3,71g

RIC IV/3, p. 73 n° 44 b ; *Eauze* 795

69.



M IVL PHILIPPVS CAES, C2 (Philippe II)
PRINCIPI-IVVENT, Philippe II debout à gauche, la main droite tenant un globe et la main gauche une
lance verticale inversée.

2,91g

RIC IV/3, p. 96 n° 218 d ; *Eauze* 839

56 **5e émission : 248**

70-71.



IMP PHILIPPVS AVG, D2 (Philippe I)
 SAECVLARES AVGG, V à l'exergue, cerf marchant à droite.
 3,06 ; 3,69 g
 RIC IV/3, p. 70 n° 19 ; Eauze 807

57 **6e émission : 248**

72.



IMP PHILIPPVS AVG, D2 (Philippe I)
 P M TR P V COS III P P, A dans le champ à gauche, Mars debout à gauche, la main droite tenant un rameau et la main gauche une lance et un bouclier.
 5,08 g
 RIC IV/3, p. 69 n° 7 ; Eauze 810

58 **7e émission : 248-249**

73.



IMP PHILIPPVS AVG, D2 (Philippe II)
LIBERALITAS AVGG III, Philippe I et Philippe II assis à gauche sur des chaises curules.
4,77 g
RIC IV/3, p. 97 n° 230 ; Eauze 851

Trajan Dèce (249-251)

59 *Atelier de Rome*60 **1e série : 249**

74.



IMP TRAIANVS DECIVS AVG, D2
ADVENTVS AVGG, Trajan Dèce à cheval à gauche, le bras droit levé, la main gauche tenant un sceptre transversal.
4,05 g
RIC IV/3, p. 120 n° 1 b ; Eauze 877

61 **Etruscilla**

75.



HER ETRVSCILLA AVG, E2 (cheveux plats)
 PVDICITIA AVG, Pudicitia assise à gauche, la main droite touchant son voile et la main gauche tenant un long sceptre transversal.
 5,14g
 RIC IV/3, p. 127 n° 59 b ; Eauze 940

76.



HER ETRVSCILLA AVG, E2 (cheveux ondulés)
 [P]VDICITIA AVG, Pudicitia debout à gauche, la main droite touchant son voile et la main gauche tenant un sceptre transversal.
 4,70 g (monnaie tréflée au revers).
 RIC IV/3, p. 127 n° 58 b ; Eauze 939

Valérien (253-260)

62 **Atelier de Rome**

63 **Mariniane**

77.



254-mi258

DIVAE MARINIANAE, E4

CONSECRATIO, Paon faisant la roue, debout de face avec la tête à gauche.

86 g

RIC, V/1, p. 64 n° 3 ; Cunetio p. 102 n° 646 (Rome) ; Eauze p. 188 n° 1427 (Viminacium)

64 *Atelier de Gaule.*65 **Gallien**66 **4e émission, phase a : 258**

78.



GALLIENVS P F AVG, buste radié cuirassé à gauche, vu de face, avec une lance sur l'épaule droite et un bouclier couvrant l'épaule gauche.

FIDES MILITVM, aigle debout à droite sur un globe, entre deux enseignes, la tête à droite et tenant une couronne dans le bec.

3,03 g

Elmer 39 ; Eauze 1478

67 **4e émission, phase b : 258**

79.



GALLIENVS · P · F · AVG, B1

VICT GE-RM-ANICA, Victoire debout à droite sur un globe entre deux captifs assis et enchaînés ; la main droite tient une couronne et la main gauche un trophée.

3,60 g

Elmer 57 ; Eauze 1492

68 **Salonine**

69 257-258

80.



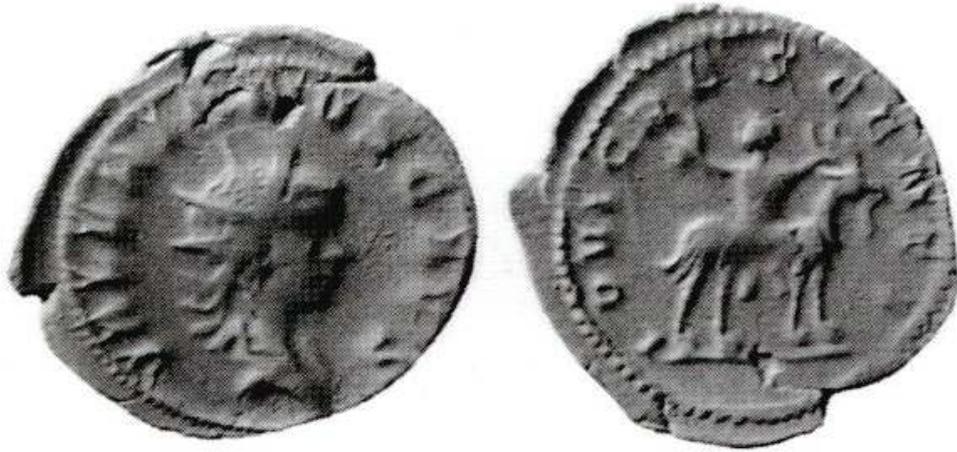
SALONINA AVG, E2

VENVS- FELIX, Venus voilée, assise à gauche, le bras droit tendu tenant une pomme, la main gauche tenant un long sceptre transversal ; à gauche et à ses pieds, un enfant debout à droite, les deux bras levés.

3,08 g

Elmer 60 ; Eauze 1513

70 **Valérien II**71 **4e émission, phase b : 258**



VALERIANVS CAES, C2 (buste étroit)
IOVI CRESCENTI, Jupiter enfant assis sur une chèvre debout à droite.
2,54 g
Elmer 67 a ; Eauze 1526

La monnaie d'or (montée en médaillon)

Aureus de Gordien III. Rome
4^e émission (241-243) : 242



IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG, *D2
P M TR P V COS II P P, Gordien, en habits militaires, debout à droite, la main droite tenant une lance transversale et la main gauche un globe.
non pesable
RICIV/3, p. 26 n° 106
(fig. 107)

Le classement des monnaies

- 72 Le classement des monnaies a été effectué à l'aide des catalogues britanniques (*RIC*, *BMC*) ou allemands (Elmer) traditionnels, corrigés et complétés par les éditions de trésors monétaires de plus en plus nombreuses et de plus en plus complètes depuis une trentaine d'années, notamment dans la collection *Trésors Monétaires* de la Bibliothèque nationale de France, et les « gros » trésors de Cunetio et d'Eauze, ce dernier ayant l'avantage d'offrir une abondante illustration.

Les ateliers

- 73 On notera quelques problèmes d'ordre général concernant les ateliers. Certes, la majeure partie des monnaies est issue de l'atelier romain, ce qui ne saurait étonner puisque jusqu'au début du III^e s., l'hôtel des monnaies de la capitale fournit l'essentiel du numéraire impérial ; toutefois, le phénomène de mise en place d'un réseau d'ateliers impériaux périphériques, destinés notamment à satisfaire les besoins militaires - lever, nourrir et équiper les troupes - en rapprochant l'appareil de production des théâtres d'opérations (Christol 1977) se manifeste dans les dernières frappes du trésor, sous le règne de Valérien (253-260). La monnaie de consécration à la mémoire de Mariniane, épouse de Valérien (cat. n° 77) est classée par les éditeurs du trésor d'Eauze (Schaad 1992, p. 295) à l'atelier mésien de Viminacium (aujourd'hui, Kostolac, Serbie), ouvert en 253 : cette attribution repose sur un détail iconographique (le buste de Mariniane serait représenté voilé à Rome, mais voilé et diadémé à Viminacium) et sur une possible différence de titre et de poids en faveur de Viminacium ; mais on relève que ce type de buste voilé et diadémé existe aussi avec un revers romain (*RIC* V/l, p. 64 n° 6 ; Eauze 1320) même si Schaad note qu'il s'agit d'un cas exceptionnel ; d'autre part la comparaison de teneurs en argent obtenues avec des méthodes différentes (analyse chimique dans un cas, micro analyse X dans l'autre) est délicate. Faute d'être convaincu par cette proposition d'attribution, j'ai donc préféré conserver le classement romain traditionnel à l'instar d'autres publications récentes de trésors de cette époque.
- 74 En revanche, les quatre dernières monnaies du trésor appartiennent à la production de l'atelier rhénan ouvert par Gallien, dans la seconde moitié de l'année 256. La localisation de cet atelier dont l'école anglaise avait d'abord attribué la production à Lyon (*RIC* V/l), n'est pas assurée. À la suite des travaux d'Elmer, en 1941, l'accord se fit sur Cologne, capitale de la Germanie Inférieure, cet atelier principal étant doublé par un atelier secondaire ouvert à Trêves en 269 (Lafaurie 1975a, p. 879-881). Ce schéma classique fut remis en cause dans la publication du trésor de Cunetio (Besly et Bland, 1983), puis dans celle de Normanby (Bland, Burnett 1988, p. 147) qui inversèrent les localisations : l'atelier gaulois ouvert par Gallien en 256 « *was probably situated at Trier* » et devint l'atelier principal de Postume en 260 ; en 268, un deuxième atelier fut ouvert à Cologne et signa ses premières productions des lettres CCAA (*Colonia Claudia Ara Agrippinensium*). Cette thèse, adoptée par l'historien britannique Drinkwater (1987, p. 132-147), puis exposée ou défendue par des numismates français (Hollard 1990 ; Gricourt 1990), est considérée avec sympathie, mais sans emporter totalement l'adhésion (Callu 1989, p. 370 ; Schaad 1994) ni faire l'unanimité. Je me bornerai donc à employer l'expression d'atelier de Gaule.

- 75 Enfin, il n'y a pas dans ce lot de produits d'ateliers irréguliers : aucune de ces fausses monnaies coulées à l'aide de moules dont on sait que la production frauduleuse a sévi en Gaule et notamment à Lyon où sept trouvailles de moules en argile ont été recensées (Turcan 1982 ; Aubin, Monin, 1996). Mais il est vrai que l'incertitude règne sur la période d'activité des faussaires : dès le règne d'Alexandre Sévère (222-235) ou postérieurement à 260 ?

Monnaies remarquables

- 76 Par ailleurs, deux cas particuliers méritent examen.
- 77 Un denier (cat. n° 20) associe un revers de P SEPT GETA CAES PONT, buste de Géta, à un droit de Caracalla ANTONINVS AVG PONT TR P IIII. Cette monnaie au style particulier, peu romain, (traitement de l'œil et de la chevelure, disposition des légendes, forme de certaines lettres comme le E) semble issue de la même paire de coins que l'exemplaire du British Museum n° 729, attribué à l'atelier oriental de *Laodicea ad Mare* (Lattaquié, Syrie). Cet atelier, entre 196 et 202, a concentré la frappe des deniers en Orient et est devenu une véritable filiale de l'atelier romain, faisant appel au même stock thématique (Callu 1969, p. 163 ; BMC, V, p. clxi). Ainsi, ce « *colle-giategiate type* », associant le jeune auguste et son frère promu César, utilisé dans cet atelier oriental, se trouve abondamment frappé à Rome tant en or (Hill 465, 513) qu'en argent (Hill 475, 522, 538) mais avec des légendes de droit variées qui s'égrènent tout au long de l'année 201⁷.
- 78 Un denier de Caracalla (cat. n° 21) semble inédit, au moins dans ce métal : il s'agit d'un droit à légende ANTONINVS AVGVSTVS associé à un revers CONCORDIAE AETERNAE, bustes accolés de Septime Sévère et de Julia (**fig. 116**). Ce couplage est connu pour l'or par un rare *aureus* de la collection Jameson (1913 : n° 192, pl. IX) qui est daté par Hill de la première émission dynastique de 201⁸, mais n'est pas répertorié pour l'argent. Le même revers est utilisé avec des droits aux légendes différentes, mentionnant l'épithète PIVS, lors de la deuxième émission dynastique de 201, pour l'or (Hill 512) et pour l'argent (Hill 521 ; cf. *supra* cat. n° 24). Le denier de Vaise, en attestant l'emploi de ce revers pour l'argent dès la première émission, permet donc d'obtenir un parallélisme entre les deux premières émissions dynastiques⁹. Il serait d'ailleurs préférable de parler de phases d'émission distinguées par de simples changements de titulature. Ces phases durent se succéder rapidement puisque deux deniers de Vaise (n° 21 et 24) appartenant selon le classement de Hill à deux émissions différentes sont liés par l'utilisation du même coin de revers. (cf. *infra* : Les émissions dynastiques de 201-202)

Les émissions dynastiques de 201-202

À l'issue de la seconde guerre parthique, glorieuse campagne en Mésopotamie (197-199), et d'une tournée en Syrie et en Egypte, Sévère revint à Rome, au premier semestre 202, pour célébrer le dixième anniversaire de son règne, son triomphe et le mariage de Caracalla. Ce retour de Sévère et des siens fut préparé à Rome par des émissions monétaires spéciales célébrant la famille impériale, dans le dessein d'affirmer la naissance d'une dynastie pour le plus grand bien de l'Empire. Sévère souhaitait faire oublier l'origine militaire de son pouvoir. Son souci insistant de se rattacher, par adoption posthume, à la dynastie des Antonins et d'acquiescer ainsi une apparence de légitimité n'eut d'égal que sa volonté d'inscrire son règne dans

le cadre d'une dynastie nouvelle.

La famille impériale

- Severus Pius : Lucius Septimius Severus, né en 145, africain d'origine, sénateur, proclamé empereur par ses troupes danubiennes en avril 193, vainqueur de la guerre civile de 193-197, se proclame fils adoptif de Marc Aurèle, et frère de Commode.
- Iulia Augusta : Julia Domna, princesse syrienne de la famille des grands prêtres du culte de Baal d'Emèse, seconde épouse de Septime Sévère en 187.
- Antoninus Augustus : Lucius Septimius Bassianus, premier fils de Sévère, né à Lyon le 4 avril 188, alors que son père était gouverneur de Lyonnaise ; nommé César en avril ou juin 196 sous le nom de Marcus Aurelius Antoninus (les noms de Marc Aurèle), puis Auguste le 28 janvier 198. Connu sous le sobriquet de Caracalla (*caracallus* : nom d'un manteau long à capuchon militaire dont il se vêtit).
- P. Sept Geta : Publius Septimius Géta, deuxième fils de Sévère, né en 189, nommé César le 28 janvier 198, ne devint Auguste qu'à l'automne 209.

Structure des émissions

Un tableau (**fig. 113**) ordonnant les pièces connues et retenues dans l'ouvrage de Hill (1977), sur le monnayage de Septime Sévère et de sa famille dans l'atelier de Rome en dépit de ses imperfections, permet de mieux percevoir le programme. Contrairement aux émissions habituelles ou ordinaires, ces émissions spéciales n'étaient frappées qu'en or (AV) et en argent (AR), ce qui suggère qu'elles étaient d'abord destinées à des cadeaux. Hill distingue 4 émissions — numérotées de 1 à 4 sur le tableau —, les trois premières en 201, la quatrième en 202. Elles se différencient par des modifications des titulatures :

- entre la 1^{ère} et la 2^e émission, Sévère et Caracalla reçoivent le titre de PIVS ;
- entre la 2^e et la 3^e émission, Sévère passe de la 9^e à la 10^e puissance tribunicienne et Caracalla de la 4^e à la 5^e puissance tribunicienne (10 décembre 201) ;
- entre la 3^e et la 4^e émission. Sévère revêt un 3^e consulat et Caracalla revêt son 1^{er} consulat (1^{er} janvier 202).

Les monnayeurs doivent donc utiliser de nouveaux coins de droit qui tiennent compte de ces modifications. On serait donc enclin à n'envisager qu'une seule émission dynastique déclinée en différentes phases s'étalant au moins sur la deuxième moitié de 201 et le début de 202.

L'architecture de ces émissions est assez simple puisqu'elle s'appuie sur la combinaison de quatre droits (les quatre personnes de la *domus divina*) et de sept types de revers : trois revers présentent individuellement les membres de la famille associés à l'empereur avec leur nom en légende ; trois autres associent deux membres (Sévère/Julia ; Sévère/Caracalla ; Caracalla/Géta) et enfin un revers réunit trois membres.

En ce qui concerne les types présentant un portrait sur chaque face, la distinction entre droit et revers est aléatoire ! Les classements modernes s'appuient, semble-t-il, sur le principe que le personnage de rang le plus élevé figure au droit ; ce qui explique que Géta bien représenté en nombre de revers n'en commande aucun. Sur les autres frappes figurant au revers deux portraits accolés ou confrontés, ou trois portraits, la règle semble être de ne pas doubler le portrait du personnage du droit sur le revers. Un tableau de synthèse (**fig. 114**) montre bien ce principe qui ne subit que trois exceptions au profit de Sévère (Hill 516) et de Caracalla (Hill 474,

520) pour des deniers à légende *aeternit imperi*. Faut-il y voir des anomalies et des erreurs de monnayeurs ? Dans ce dernier cas, on aurait utilisé pour Sévère ou Caracalla des coins de revers destinés normalement à des frappes pour Domna ou Géta. Par ailleurs, le tableau comporte des blancs ; la construction logique de cette émission implique l'existence de monnaies non encore connues : un *aureus* de Sévère avec un revers pour Géta (répondant au denier Hill 473) ; un denier de Géta au revers *Concordiae aeternae*, Sévère-Julia (répondant à l'*aureus* Hill 467). En revanche, le type *Felicitas* aux trois portraits n'a sans doute été frappé qu'en or.

113- Les émissions dynastiques de 201-202 à Rome.

REVERS			IVLIA AVGVSTA		ANTONINVS AVGVSTVS		P SEPT GETA		Concordiae Aeternae (Sévère-Julia)		Aeternit Imperi (Sévère-Caracalla)		Aeternit Imperi (Caracalla-Géta)		Felicitas Saecvli (Julia-Caracalla-Géta)	
EFFIGIE	Titre		AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR
SÉVÈRE	1	PART MAX	463	472	461 A	471		473					461	470	462	
	2	PIVS/TR P VIII		518				519				516	510	517	511	
	3	TR P X				536-7								535	533	
	4	TR P X/COS III											541		542	
JULIA DOMNA	1				468	477	469	478								
	2										514	523	515	524		
	3					539-40										
	4															
CARACALLA	1						465	475	464	Vaise		474				
	2	PIVS/TR P IIII					513	522	512	521		520				
	3	TR P V						538	534							
	4	TR P V/COS							543							
GÉTA	1								467		466	476				
	2															
	3															
	4															

LES NUMÉROS RENVOIENT AU CATALOGUE DE HILL (1977). LES EXEMPLAIRES REPRÉSENTÉS À VAISE SONT ENCADRÉS

114- Synthèse des émissions dynastiques de 201-202 à Rome.

REVERS	IVLIA AVGVSTA		ANTONINVS AVGVSTVS		P SEPT GETA		Concordiae Aeternae (Sévère-Julia)		Aeternit Imperi (Sévère-Caracalla)		Aeternit Imperi (Caracalla-Géta)		Felicitas Saecvli (Julia-Caracalla-Géta)	
	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR	AV	AR
SÉVÈRE	1	2	1	2		2				1	3	3	4	
JULIA DOMNA			1	2	1	1			1	1	1	1		
CARACALLA					2	3	4	2		2				
GÉTA							1		1	1				

Dans chaque cellule figure le nombre de types recensés par Hill (1977). Les cases grisées correspondent à des impossibilités théoriques

Les thèmes

Trois légendes accompagnent les portraits multiples :

La légende AETERNIT(as) IMPERI(i), l'Éternité de l'Empire, diffuse l'idée que la continuité de l'État est liée à celle de la famille impériale (**fig. 115**). Au sortir de quatre années de guerres civiles (193-197) pendant lesquelles Sévère s'était imposé face à trois compétiteurs (Julianus, Niger, Albinus), les images de l'association entre les deux augustes Sévère et Caracalla, et entre les deux fils de l'empereur, montraient que la succession était assurée. On notera sur ces portraits affrontés la différence de traitement entre Caracalla et Géta : alors que le premier porte la couronne laurée impériale, Géta — simple César — est représenté tête nue, conformément à la tradition.

La légende CONCORDIAE AETERNAE, à la Concorde éternelle, accompagne les bustes accolés de Sévère et de Domna (**fig. 116**). Sévère est représenté avec la couronne radiée de Sol et Julia avec le croissant de Luna, allusion possible aux cultes solaires, notamment syriens ; ces signes distinctifs seront employés treize ans plus tard par Caracalla sur sa nouvelle espèce d'argent, l'antoninien. Le culte impérial favorise l'identification du prince à Hélios et de son épouse à Séléne ou aux Mères orientales. Le thème de l'harmonie, traditionnel pour les mariages impériaux, sera aussi utilisé en 202 dans une émission spécifique pour le mariage de Caracalla (Hill p. 21 n° 576, p. 37 n° 575 A) : la représentation de l'union entre le jeune Auguste et Plautille est placée sous la même invocation. Les monnaies célèbrent alors sur tous les tons la concorde (CONCORDIA AVGG ou CONCORDIA FELIX), et la perpétuation de l'Empire (PROPAGO IMPERI).

La réunion de la famille impériale sur une même monnaie représente la tentative la plus aboutie de propagande sévérienne¹⁰. N'existant qu'en or, elle n'est pas représentée dans le trésor de Vaise ; l'exemplaire illustré ci-contre (**fig. 117**), sans provenance connue, est conservé à la Bibliothèque nationale de France (collection Beistegui 120) : au droit, Sévère ; au revers, Julia Domna, de face, entourée de ses deux fils. La légende FELICITAS SAECVLI, le bonheur du siècle, annonce un âge d'or dont la première décennie va être prochainement célébrée.

Pendant la même période, les émissions ordinaires déclinent les thèmes de la victoire parthique. Sévère, PART(icus) MAX(imus) (très grand parthique), est qualifié de FVNDATOR PACIS (fondateur de la paix), RESTITVTOR VRBIS (restaurateur de la Cité), tandis que Caracalla, RECTOR ORBIS (conducteur du monde) est assimilé à Sol. La fin des guerres civiles et étrangères garantissent ROMA AETERNA (Rome éternelle) et assurent, avec la prospérité, SAECVLI FELICITAS (la félicité du siècle).

Ces émissions sont donc une des expressions de la politique dynastique menée par Septime Sévère qui célébra la *domus divina* et manifesta, en assurant sa succession de son vivant, sa volonté de fonder une dynastie comme les Antonins auxquels il se réfère et se rattache. La glyptique en offre d'autres manifestations, qu'il s'agisse d'intailles ou du camée du cabinet des Médailles (Bastien 1992-1994 : III, pl. 79). Les thèmes dynastiques se poursuivent bien au delà de cette année 202. Citons, par exemple, la commémoration des victoires parthiques, en 204, avec au droit de l'or et de l'argent la légende IMPP INVICTI PII AVGG (les empereurs invaincus, pieux, Augustes) et les portraits accolés de Sévère et Caracalla¹¹ ; ou encore, l'étonnant *aureus* émis en 209 pour l'accession de Géta à l'augustat, montrant au droit les

bustes de Sévère et de Julia avec la légende FELICITAS PVBLICA, le bonheur public, et au revers, les bustes des deux jeunes empereurs avec la légende PERPETVA CONCORDIA, la concorde perpétuelle¹². Cette insistance sur le thème de l'harmonie entre les deux frères, comme garant de la pérennité et de la prospérité de l'Empire ne visait qu'à masquer leur hostilité. Le 27 février 212, un an après la mort de leur père, Caracalla fit assassiner Géta, réfugié dans les bras de leur mère.

115- Caracalla et Géta au revers d'un denier de Septime Sévère



(catal. n° 23)

116- Septime Sévère et Julia Domna au revers d'un denier frappé pour Caracalla



(cat. n° 21)



117- Aureus de Septime Sévère.

Au revers, Julia Domna de face, entourée de ses deux fils, Caracalla à gauche, Géta à droite (x 2,5).
Cliché Bibliothèque nationale de France, Paris. Coll. Beistegui n° 120

Les liaisons de coins

- 79 Trois séries de liaisons de coins ont été relevées : les deux revers CONCORDIAE AVGVSTAE signalés ci-dessus (cat. n° 21 et 24) ; trois droits de Julia Domna (cat. n° 25, 26, 27) ; enfin deux revers VENVS VICTRIX (cat. n° 45 et 46). Fait remarquable, ces monnaies issues de mêmes coins datent des règnes de Septime Sévère et de Caracalla : cinq d'une émission dynastique de 201, deux d'une émission de 216. La conservation de ces groupements au sein du trésor ne peut s'expliquer que par une thésaurisation

proche de la date d'émission. En effet, une circulation monétaire active aurait eu tôt fait de provoquer leur dispersion.

Les dernières monnaies

- 80 La détermination de la monnaie la plus récente d'un trésor est toujours un exercice délicat ; c'est elle qui fixe le *terminus post quem* de la fermeture du trésor, date trop souvent confondue avec celle de son abandon. À Vaise, il n'y a pas une, mais quatre dernières monnaies (cat. n° 78-81), datant du règne de Valérien et aux effigies de membres de sa famille : son fils Gallien, associé à l'empire, la femme de ce dernier, Salonine, et leur fils Valérien le Jeune, *nobilissimus Caesar*. Elles sont toutes issues de l'atelier rhénan, localisé, on l'a vu, à Cologne ou à Trêves. A. Bourgeois et M. Christol (1973 ; Christol 1975, p. 814) fixent la date d'ouverture de cet atelier avant le 1er janvier 257, et sans doute dans la deuxième moitié de 256, peu après l'association de Valérien le Jeune au pouvoir avec le titre de César qui se place en août-septembre 256 (Christol 1997, p. 246). Selon le classement d'Elmer, ces monnaies appartiennent à la 4^e émission, scindée en deux phases, et dont la date peut être fixée dans le courant de l'année 258. Mais cette date ne constitue qu'un *terminus post quem*.
- 81 Les progrès des classements des émissions monétaires, depuis quelques décennies, et la plus grande abondance des documents comparatifs nous ont habitués à des datations précises, à quelques mois près, des « fermetures » de trésors du III^e s. Dans un trésor plus abondant, on n'hésiterait guère à tirer argument de l'absence de monnaies de consécration du jeune Valérien II (mort, en opérations (?), en Illyricum au printemps de 258) ou de monnaies du second fils de Gallien, Salonin, élevé au Césarat au même moment et installé sur le Rhin, à Cologne (Christol 1997). Dans un lot numériquement si faible leur absence pourrait être aléatoire. En revanche l'absence de tout monnayage de l'usurpateur Postume dont on connaît l'abondance et la bonne qualité est un argument recevable pour fixer avant la fin de l'année 260 la fermeture du trésor, c'est-à-dire l'arrêt de son alimentation. Mais encore une fois, cette date ne doit être avancée qu'avec une extrême prudence dans le cas d'une cachette qui n'est pas essentiellement monétaire.

La composition

81 monnaies : un petit nombre

- 82 Premier fait frappant, il s'agit d'un petit trésor : 81 monnaies pour un arc chronologique de 189 ans (69-258) ! Même si l'on considère que l'épargne n'a débuté qu'en 201, sous Septime Sévère, pour s'achever en 258, la moyenne annuelle n'est que de 1,40 monnaies. La consultation de la liste des trésors enfouis en 259/260 en Gaule du Sud-Est (Py, Hiernard, Richard 1983) montre, en dépit d'incertitudes documentaires, que ce cas n'est pas isolé, même si y dominent les trésors regroupant plusieurs centaines de monnaies.
- 83 Selon l'équivalence habituellement admise (1 antoninien = 2 deniers)¹³ ce trésor représente au mieux une somme de $29 + (52 \times 2) = 133$ deniers ou, si l'on préfère compter en bronze, 532 sesterces, ou encore 5,5 pièces d'or. Il s'agit d'une petite somme ; la solde annuelle du légionnaire, payée en trois fois, s'élève à 600 deniers en 197 sous Septime Sévère qui en a doublé le montant invarié depuis Domitien, et de 900 deniers en 212

sous Caracalla (Speidel 1992). Il est vrai qu'à cette époque, le soldat est pratiquement nourri et vêtu, et que sa solde est complétée par des gratifications occasionnelles - le *donativum* sur lequel on reviendra - qui représentent au IIIe s. une part non négligeable des versements monétaires. Mais l'épargne de Vaise, à peine deux mois de solde, ne permettait guère que de vivre modestement pendant quelques mois¹⁴.

29 deniers et 52 antoniniens

- 84 Deux espèces en argent sont représentées dans ce trésor :
- 85 D'une part, le denier dont le poids théorique, depuis le réforme de Néron en 64, oscille autour de 3,30 g, mais dont le titre tend à se dégrader : de plus de 80 % d'argent sous les premiers Antonins, il baisse à 71/75 % sous Commode, et à 47 % en 194, au début du règne de Septime Sévère. « Chute abrupte, amputation » nous dit J. Guey (1962, 1965) qui explique cette manipulation comme une dévaluation réussie. Le poids reste identique, mais « le denier s'est chargé d'alliage » ; le poids de fin passe de 2,25 g à 1,50 g, ce qui permet avec deux deniers anciens d'en faire trois nouveaux. Ce denier de Sévère resta presque stable pendant un quart de siècle (Callu 1969, p. 245) et coexista semble-t-il dans la circulation avec les anciens deniers, d'autant plus facilement que son poids s'était maintenu ; le trésor de Vaise ne semble pas manifester de différence entre bons et mauvais deniers. Aussi bien, comme le note J. Guey, établir cette distinction, « c'est se placer du point de vue de l'Etat émetteur. Pour le public, il s'agissait naturellement d'abord d'une seule et même dénomination. La mutation n'était avantageuse que si le mauvais denier profitait du crédit fait à l'ancien » (Guey 1962, p. 81 n. 2).
- 86 D'autre part, l'antoninien, nouvelle monnaie d'argent, créée en 215 par Caracalla et caractérisée, sur l'effigie du droit, par la couronne radiée de l'empereur ou le croissant de lune des impératrices. Avec un aloi d'environ 50 % (le même que celui du denier) et un poids moyen de 5,02 g, sa valeur aurait dû être de 1 denier et demi ; or il semble qu'elle ait été fixée à 2 deniers, ce qui constituait une dévaluation de fait et explique que cette monnaie fut d'abord mal acceptée et que sa frappe fut abandonnée dès 219 pour ne reprendre qu'en 238. Monnaie militaire, a-t-on dit (Callu 1969, Christol 1977, Hollard 1995, Estiot 1996), destinée à permettre l'augmentation des soldes et à financer d'abord les guerres parthiques puis, tout au long du siècle, un budget durablement déficitaire. À partir de Gordien, l'antoninien est imposé et le denier cesse alors d'être frappé, sinon de manière épisodique. Mais le poids de la nouvelle espèce et son titre ne cessent de décroître puisque les manipulations monétaires sont le moyen choisi pour combler le passif. En 238, l'antoninien pesait 4,35 g pour un titre de 43 % d'argent, soit un poids de fin moyen d'environ 1,87 g ; en 256/258, il ne pèse plus qu'environ 3,50 g et ne titre que 36,2 % d'argent, du moins à l'atelier de Gaule où la qualité était meilleure qu'à Rome, soit un poids de fin de 1,26 g. Cette perte d'un tiers de valeur en vingt ans n'est que le prélude à une dépréciation accélérée pendant la décennie suivante, jusqu'à la réforme d'Aurélien (Callu 1969, p. 237-248 ; Carcassonne, Christol 1974). Ces dévaluations monétaires incessantes conduisaient naturellement les particuliers à conserver précieusement les monnaies les mieux titrées, notamment les deniers anciens accumulés en raison de leur valeur intrinsèque, voire à les rechercher.

118- Tableau de composition du trésor de Vaise

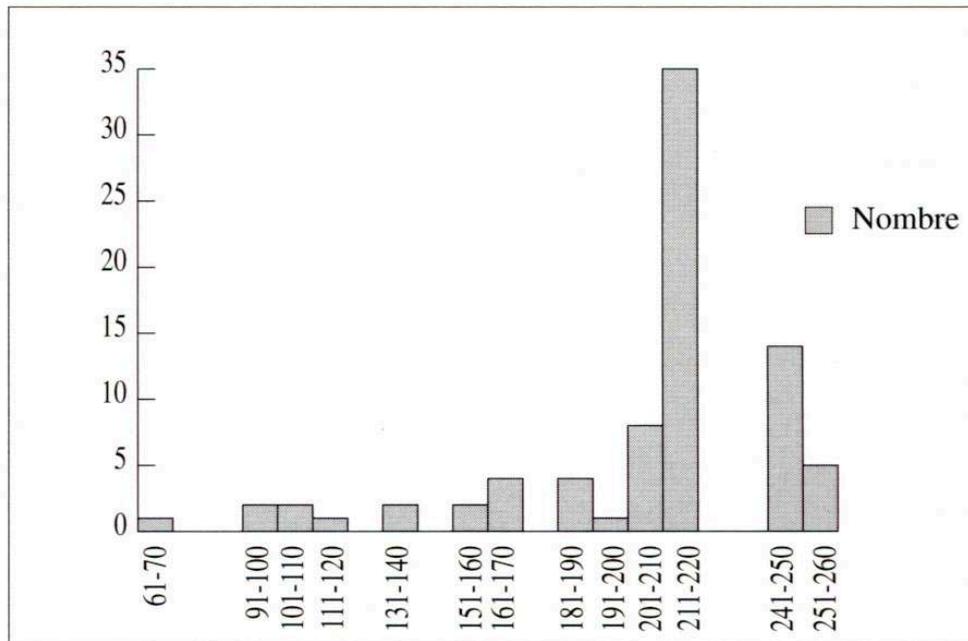
	Dates	Denier	Antoninien	Total par règne	%
Vitellius	69	1		1	1,2
Domitien	81-96	1		1	1,2
Trajan	98-117	4		4	4,9
Antonin le Pieux	138-161	4		4	4,9
Marc Aurèle	161-180	1		4	4,9
Antonin divus		1			
Lucius Verus		1			
Faustine II		1			
Commode	180-192	5		5	6,1
Septime Sévère	193-211	2		8	10
Julia Domna		3			
Caracalla		3			
Caracalla	211-217	1	20	34	42
Julia Domna			13		
Diaduménien	217-218	1		1	1,2
Gordien III	238-244		4	4	4,9
Philippe	244-249		4	7	8,6
Philippe II			3		
Trajan Déce	249-251		1	3	3,7
Etruscille			2		
Gallien r. conjoint	253-260		2	5	6,1
Mariniane			1		
Salonine			1		
Valérien II			1		
Total		29	52	81	
%		35,8	64,2		99,7

- 87 Le tableau de composition du trésor de Vaise (**fig. 118**) montre bien la succession des espèces dans la thésaurisation et le relais pris par l'antoninien à partir du règne de Gordien III (238-244). Mais le tableau de synthèse (**fig. 119a**) permet de saisir une image plus fragmentée que la lecture du catalogue permettait déjà de pressentir. Ce trésor présente un profil heurté qui ne traduit pas une composition normale (**fig. 119b**).

119a-Composition du trésor de Vaise par grandes périodes

Période	D	Ant	Total	%
Ier siècle	2		2	2,4
Ile siècle	17		17	21
193-218	10	33	43	53
238-251		14	14	17,2
253-258		5	5	6,1
Total	29	52	81	
<i>%</i>	35,8	64,2		

119b- Périodes de frappe des monnaies de Vaise



Une ou deux thésaurisations ?

- 88 Les numismates ont l'habitude de distinguer trésors de circulation et trésors de thésaurisation. Les premiers seraient formés par prélèvement sur la masse monétaire disponible dont ils fourniraient un instantané. Ces trésors sont alors constitués de monnaies récentes, ce terme s'entendant au moment de leur prélèvement, et

généralement d'espèces de même valeur métallique. Les cas les plus exemplaires sont les petits ensembles qualifiés de bourses, tel le trésor de Nages (Gard) qui comptait 19 antoniniens aux effigies de Valérien I et de sa famille émis entre 254 et 259 (Py, Hiernard, Richard 1983). À l'inverse, les thésaurisations épargnent sur la longue durée en s'efforçant de sélectionner les meilleures monnaies, entendez les plus lourdes et les plus titrées, dans la mesure où cette distinction est accessible au thésauriseur.

- 89 Prenons l'exemple du *vicus* de Velzeke, en Flandre orientale, qui a livré deux trésors aux dates de fermeture très voisines (**fig. 120**). Le premier, fermé en 259/260, composé d'un denier de Sévère Alexandre et de 235 antoniniens de Caracalla à Valérien et Gallien, représente le type classique du trésor de circulation : nombre insignifiant de monnaies antérieures à 238 (1,6 %), fort contingent de monnaies récentes (54,2 % pour les dix dernières années) (Lallemand 1971 ; Lallemand, van Heesch 1994). En revanche, Velzeke II, fermé en 264/265, avec 539 deniers de Trajan à Gordien III et 538 antoniniens de Caracalla à Postume, illustre bien un souci de thésaurisation : majorité de frappes antérieures à 238 (54 %), faible représentation — au moins en pourcentage (6,7 %) — des dix dernières années (Thirion 1974 ; Lallemand, van Heesch 1994).
- 90 La majorité des trésors se situe entre ces deux pôles. D'abord parce que à côté des désirs, le trésor reflète aussi le possible. Ensuite parce qu'un trésor n'est jamais figé que par l'événement qui empêche sa récupération ; réserve d'espèces, il vit et évolue ; il peut grossir ou maigrir au gré des besoins et des possibilités. Bref, reflet partiel d'états de la circulation monétaire et de comportements thésaurisants, il est aussi le reflet d'histoires individuelles.
- 91 De fait, le pécule de Vaise se compose d'au moins deux « lots » :
- un premier ensemble de 62 monnaies, soit 76 % des espèces, s'achève en 218. Il contient 19 « vieux » deniers de Vitellius à Commode, 8 deniers plus récents tous datés de 201, 33 antoniniens et 1 denier frappés de 215 à 217 pour Caracalla ; ce lot se termine par un denier de Diaduménien, en 217-218.
 - un second lot se compose de 19 antoniniens émis entre 241 et 258, soit sur une durée de 17 ans.
- 92 Entre les deux, de 218 à 241, on constate une interruption de 23 ans couvrant les règnes d'Élagabale, de Sévère Alexandre, de Maximin, de Gordien I et II, de Balbin et Pupien et les premières années de Gordien III. Cette lacune correspond en termes monétaires à l'effacement temporaire de l'antoninien, abandonné par Elagabale en 219 et restauré par Balbin et Pupien en 238. Le propriétaire de Vaise aurait-il été — contrairement à toute attente des numismates — sensible à l'aspect flatteur des premiers antoniniens — brillance de la surface et finesse de la gravure — encore perceptible aujourd'hui, et rebuté par les nouveaux deniers de poids allégé et dont l'aspect terne, par exemple sous Alexandre Sévère, trahissait le mauvais aloi ? Dans cette hypothèse, la deuxième naissance de l'antoninien s'accompagnerait alors d'une reprise de la thésaurisation. Mais s'agit-il du même individu et faut-il analyser ce trésor en termes strictement monétaires ?
- 93 Revenons à chacun de nos deux lots.
- 94 Le premier ensemble se caractérise par une quasi équivalence entre deniers et antoniniens : 29 contre 33.
- 95 Une forte présence de deniers du IIe s. est renforcée par une série sévérienne très homogène, datée de 201. Des recherches faites sur la circulation monétaire, il ressort

que la première moitié du III^e s. est marquée par une élimination progressive et inexorable du denier et surtout du bon denier - entendez avant son affaiblissement par Septime Sévère en 194. L'analyse des trésors permet de suivre pas à pas le processus ; les monnaies d'argent antérieures à 193, encore assez abondantes jusqu'en 217, tombent à 20 % dans les trésors enfouis sous Elagabale (218-222), 15 % sous Alexandre Sévère (222-235), et à 3 à 6 % après 230 : « L'élimination de la monnaie d'argent de bon titre était pratiquement terminée » (Kunisz 1990). Ensuite, le retrait des deniers s'accélère et concerne aussi les espèces sévériennes notamment sous Trajan Dèce (249-251) et sous Trébonien Galle (251-253)¹⁵. À cet égard, à Vaise, la représentation des deniers (35 %) et surtout des deniers antérieurs à 193 (23 %) indique bien un dépôt de thésaurisation conservant des espèces qui, en 258, ne circulent plus couramment. Quand en ont-elles été soustraites ? La comparaison avec d'autres trésors nous oriente vers une date antérieure à 230 mais la présence de la petite série sévérienne de 201, avec ses liaisons de coins et son faible degré d'usure, plaide en faveur d'un retrait simultané de cette série et des deniers du II^e s., sans doute dès 201 ou peu après.

- 96 Pour autant il n'y a pas forcément eu choix délibéré de l'épargnant dont les capacités sont restreintes : le maniement des pourcentages ne doit pas faire oublier le petit nombre de monnaies concernées.
- 97 La présence de 33 antoniniens des années 215-217 est remarquable ; en effet, la faible durée de leur frappe (quatre années, de 215 à 219) rend leur représentation dans les trésors assez faible : le gros trésor d'Eauze (Schaad 1992, p. 12, 305) n'en contenait que 10 pour 28 000 monnaies d'argent (dont 361 deniers de la période 193-218)¹⁶. Là encore, l'homogénéité de la série de Vaise jointe à son excellent état de conservation et à la présence d'une liaison de coins plaide en faveur d'un retrait précoce¹⁷.
- 98 Le second ensemble n'appelle que peu de commentaires. On relèvera que les règnes les plus anciens de Gordien et de Philippe sont les mieux représentés (11 ex.), ce qui est habituel en raison du meilleur aloi de leurs monnaies ; que le règne de Trébonien Galle et Volusien est totalement absent et enfin que le règne conjoint de Valérien-Gallien ne figure que par 5 monnaies. Mais, sur un total de 19 monnaies, est-ce bien significatif ? Retenons que ce petit lot d'antoniniens correspond bien à ce qui pouvait circuler en 258. Ainsi, à Lisieux (Calvados), dans une construction incendiée, un rouleau de 6 antoniniens se composait de 2 Gordien III, 1 Volusien, 1 Salonine, 1 Valérien I, 1 Valérien II (Elmer 63/65, donc daté de 258) (Pilet-Lemière 1994).
- 99 Cette composition explique la difficulté de trouver des parallèles au trésor de Vaise. Certes, d'autres épargnes peuvent être évoquées qui mettent l'accent sur la thésaurisation des deniers ou la faible représentation des derniers règnes (**fig. 120**). Comment ne pas songer à l'exemple régional de Faverges (Haute-Savoie) qui contenait 2306 monnaies de Néron à Trébonien Galle, dont 1778 deniers ? Thésaurisation puissante « amassée sans doute par plusieurs générations » (Pflaum, Huvelin 1981). Autre comparaison suggestive, le trésor de Caisterby-Yarmouth (Norfolk), avec son fort contingent de deniers sévériens, mais dont la fermeture est plus tardive, sans doute pas avant 266 (Jenkins 1947).

120- Trésors de circulation et trésors de thésaurisation : composition en pourcentage

Trésor	Fermeture	Total	av. 193	193-218	218-238	238-249	249-253	253-260	260-268
Lyon-St Jean (Rhône)	258-260	173	0	0,5	0	23,1	13,8	62,4	0
Velzeke I (Flandre or.)	259	236	0	0,8	0,8	44,1	13,1	41,1	0
Velzeke II (Flandre or.)	264-265	1077	2,04	32,2	19,7	32,8	6,3	3,2	3,5
Caister (Norfolk)	266	847	11,9	59,6	6,6	18,1	2,1	1,1	0,6
Lyon-Vaise (Rhône)	258	81	23,4	53	0	13,5	3,7	6,1	0
Faverge (Hautes-Savoie)	253	2306	33,9	27,5	16,9	20	1,5	0	0

- 100 Toutefois, tel qu'il est constitué, le trésor de Vaise conserve son originalité et ne correspond à aucun autre trésor connu dans la région Rhône-Alpes. À Lyon, il est par exemple très différent du trésor de Saint-Jean (Phoungas 1990), presque contemporain puisque fermé en 258/60 (?), dont le profd, beaucoup plus normal, correspond à une épargne récente. Des 173 antoniniens du militaire de Saint-Jean, 108, soit 62,4 %, dataient du règne conjoint de Valérien et Gallien, c'est-à-dire des six années précédant la fermeture du dépôt.

La monnaie d'or (montée en médaillon)

- 101 La seule monnaie d'or présente dans le trésor a perdu sa fonction monétaire : l'*aureus* de Gordien III (*cf. supra* : les bijoux) est serti dans une monture à décor de peltes tout à fait caractéristique d'une époque, le troisième siècle, et d'une zone géographique, la Lyonnaise. Sa présence mérite quelques commentaires numismatiques.
- 102 Les monnaies d'or de Gordien III découvertes en Gaule ne sont pas très nombreuses. Trois découvertes de monnaies isolées sont connues (Callu, Lorient 1990) : une en Narbonnaise à Montgirod (Savoie) et deux en Lyonnaise à Mably (Loire) et à Mailly (Saône-et-Loire). Deux trésors en recélaient un plus grand nombre :
- À Bordeaux (Gironde), 13 Gordien III dans un trésor de 43 *aurei* allant de Vespasien à 257/259 (TAF, VI, p. 19 n° 6).
 - À Labretonie (Lot-et-Garonne), 3 Gordien III dans un trésor de composition incertaine, mais fermé peut-être sous Claude II (TAF, VI, p. 61 n° 7).
- 103 Il faut y ajouter un *aureus* de Gordien III, découvert à proximité du tunnel ferroviaire de l'Épine (Savoie), peut-être dans un trésor d'antoniniens enfoui sous Claude II ou postérieurement (TAF, V/2, p. 75 n° 18).
- 104 Le fait que le propriétaire avait réussi à conserver des deniers anciens, mais aucun *aureus*, hormis ce bijou monétaire, ne doit pas surprendre. Cette relative rareté de l'or dans les thésaurisations des années 235-269 se déduit de l'observation des trésors : en Occident (sauf l'Italie), deux trésors seulement sont composés uniquement de monnaies d'or (Huvelin, Lorient 1992, p. 226), la règle générale étant les trésors dits mixtes, c'est-à-dire composés de monnaies de différents métaux, mais aussi de bijoux et d'argenterie. Mais la part des *aurei* y est toujours faible. Aux exemples réunis par Callu (1969, p. 425-426), on ajoutera le trésor de Mâcon des années 253/260, d'environ 30000 monnaies, de très nombreux bijoux et statuettes, mais seulement 11 *aurei* (CAG 71/4 : 305-306), ou plus récemment, celui d'Eauze avec 28 000 monnaies d'argent, mais seulement 6 *aurei* dont 3 sertis (Schaad *et al.* 1992). À l'extrême, certains trésors, surtout dans la période 253-275, ne conservent même qu'une ou deux monnaies d'or : le trésor de Coulanges-lès-Nevers (Nièvre) composé de 352 monnaies de Marc Aurèle à Postume et de quelques bijoux ne renfermait qu'une monnaie d'or de Septime Sévère¹⁸ ; à Givry

(Hainaut), un dépôt monétaire de 56 deniers de Sévère à Gordien III et de 5 antoniniens de Philippe à Valérien était accompagné par un *aureus* de Macrin (Doyen 1984).

- 105 La disparition des grandes épargnes homogènes d'or au profit de la thésaurisation de quelques monnaies d'or mêlées à d'autres espèces ou à des objets précieux a suscité quelques tentatives d'explication (Callu 1969, p. 428 ; Huvelin, Lorient 1992, p. 238-239) : moindre production de monnaies d'or pendant la période 222-253, défiance du public face à une instabilité pondérale. Le poids moyen de l'*aureus* depuis Hadrien s'établit à 7,19 g soit une taille au 1/45e de livre (Callu 1969, p. 430 n. 2) ; le décrochage initié sous Caracalla (6,77 g) s'accroît sous ses successeurs Élagabale et Sévère Alexandre (6,32 g) ; la rupture est encore plus nette sous Gordien III où le poids moyen de 91 exemplaires s'établit à 4,83 g soit à un pied plus proche du 1/67e de livre que du 1/64e généralement retenu pour cet empereur¹⁹. Le nouvel *aureus* ne pèse plus que les deux tiers de l'*aureus* des Antonins. Comment, alors que son taux de change avec le denier ne pouvait plus demeurer constant, n'aurait-il pas suscité la défiance des usagers ? Mais, dans ce contexte, on doit aussi envisager une difficulté d'accès à l'or ou plutôt de conservation de l'or. Dans les milieux « populaires », l'or coûte cher, entendez que sa thésaurisation immobilise du pouvoir d'achat.
- 106 À quelle date cet *aureus* de Gordien III a-t-il pu être retiré de la circulation ? L'examen des trésors monétaires indique la possibilité théorique de réunir des *aurei* de Gordien III jusque sous Claude II, en 270. Les bijoux fournissent la même indication ; le trésor mixte de Petrijanec (Croatie), fermé vers 300, contient deux bracelets réunissant chacun 4 *aurei* : Antonin, Vêrus, Domna, Gordien III pour le premier, Marc Aurèle, Caracalla, Gordien III, Claude II pour le second (Mowat 1888, p. 232-233 ; Brenot, Metzger 1992, p. 336 n° 64). Dans le cas de Vaise, le bon état de l'*aureus* monté en pendentif suggère une faible circulation ; en outre, la chute pondérale de la monnaie d'or se poursuivant (3,53 g sous Galle en 251 ; 3,12 à 2,28 g sous Valérien à Rome de 253 à 259), il eut sans doute été assez difficile de le trouver dans la circulation après 250.
- 107 La relative rareté des *aurei* de ce premier troisième siècle s'accompagne d'une fréquente utilisation de l'or monétaire sous forme de bijoux : bagues à chaton, bracelets, colliers ou pendentifs utilisent des *aurei* sertis, enchassés, montés. Cette pratique se développe à partir du règne de Septime Sévère pendant tout le troisième siècle. Ce détournement de la monnaie d'or de sa fonction monétaire correspond davantage à un phénomène de mode qu'à une immobilisation métallique ou à une recherche de plus value.
- 108 J.-P. Callu s'était interrogé sur le caractère militaire des pendentifs monétaires à l'instar des fibules ornées de monnaies d'or données aux officiers au Bas-Empire. Pour X. Lorient, les trouvailles de Rennes, Vieil-Evreux, Heuqueville, Rouen, ne présentent pas de caractère militaire (Lorient 1983). J.-P. Bost et J.-M. Gurt après avoir envisagé cette hypothèse de cadeau militaire pour les trois pendentifs d'Eauze y renoncent également, faute de preuves (Schaad, 1992, p. 303-304 et n° 12). Pourtant, les colliers monétaires de Beaurains ou du trésor dit de la dyarchie, le premier de 8 à 10 médaillons, le second de 7 pendentifs, accompagnent des monnaies d'or interprétées comme les produits de *donativa* (Bastien, Metzger 1977 ; *Catalogue Greek and Roman Coins* 1991). Ne serait-ce pas, à un échelon plus modeste, le cas du trésor de Vaise ?

Un exemple de largesse impériale

À titre d'exemple, on évoquera les fêtes décennales de Septime Sévère qui eurent lieu le 9 avril 202 et les jours suivants. Ce jubilé — en fait le 9^e anniversaire de sa proclamation comme empereur par les soldats à Camuntum, le 9 avril 193, et donc le début de la dixième année de règne — fut jumelé avec le triomphe parthique de l'empereur (victoires sur les Parthes de 197 à 199) et le mariage du prince héritier, Caracalla, avec Plautilla, la fille du Préfet du Prétoire, âgée de 14 ans. Sévère et la famille impériale venaient d'arriver d'Antioche.

À cette occasion, rapporte Dion Cassius, sénateur, historien bithynien et témoin oculaire, *“Sévère gratifia l'ensemble de ceux qui bénéficiaient des distributions de blé et les soldats de la garde d'un nombre de pièces d'or égal pour chacun à celui des années du règne, ce dont il se glorifia hautement. Et à vrai dire, il est exact que jamais personne ne leur avait distribué autant puisque, pour cette libéralité, furent dépensés cinquante millions de drachmes [= 2 millions d'aurei]”*. Puis Dion décrit le banquet de noces *“de style mi-impérial mibarbare”* et *“les spectacles variés en l'honneur du retour de Sévère, de ses décennales et de ses victoires”*, notamment des jeux au Colisée ou au Cirque Maxime où furent exhibés et massacrés sept cents animaux. La fête dura sept jours. (Dion, 76, 1, 1-5 ; trad. A. Chastagnol)

Hérodiens de Syrie (actif vers 230) lui fait écho ; *“ Il fut accueilli en triomphateur par le peuple de Rome, avec de grandes acclamations et marques de dévotion. Il accorda au peuple des sacrifices et cérémonies religieuses ainsi que des réjouissances au cours desquelles il procéda à de généreuses distributions d'argent et offrit des jeux sacrés pour fêter ses victoires ”*. (Hérodiens, III, 10, 1-2 ; trad. A. Chastagnol)

Ainsi Sévère distribua-t-il 2 000 000 d'aurei à raison de 10 aurei par bénéficiaire, ce qui implique un nombre de 200 000 personnes : 15 000 soldats du prétoire et environ 185 000 membres de la plèbe urbaine dite frumentaire car ayant droit aux distributions de blé gratuit. *Donativum* aux soldats et congiaire à la plèbe romaine vont toujours de pair, nous dit Paul Veyne pour qui « les empereurs considéraient que soldats et citoyens de Rome étaient sous leur protection particulière » (Veyne 1976, p. 614). Il s'agit de sommes considérables, d'autant qu'on conçoit mal que l'ensemble de l'armée ait pu être exclue des largesses de ce jubilé.

Quelles étaient les monnaies réellement distribuées ? Parmi les monnaies émises à Rome en 202, celles relatives aux vœux décennaux existent sous forme de bronze et d'argent ; en revanche, celles célébrant la famille impériale, le retour des empereurs ou leurs victoires existent en argent et en or. Il est vraisemblable que les distributions aient été faites non seulement en or, mais aussi en deniers (soit 250), voire partiellement en sesterces (soit 1000) pour la plèbe. Enfin, toujours en 202, Hill propose une émission spéciale de quinaires d'or (soit la moitié d'un aureus) pour la troisième libéralité du règne.

Selon A. Chastagnol, « Septime Sévère a voulu conférer à son jubilé un retentissement plus grand que celui de toutes les fêtes données par ses prédécesseurs et faire de lui l'apogée de son règne, la date symbolique qui marquait sa gloire personnelle et le succès de ses armes comme de sa politique et, en voyant plus loin, l'affirmation solennelle du principe dynastique en faveur de sa famille ». (Chastagnol 1984 a, p. 119 ; 1984 b, p. 104).

Cette largesse était la 3^e du règne après celle d'accession (en 193), et celle de l'élévation de Caracalla au Césarat (en 196). D'autres libéralités du règne nous sont connues : la 4^e pour les jeux séculaires (en 204), la 5^e pour le deuxième consulat de

Caracalla et le premier de Géta (en 205), la 6e pour l'élévation de Géta à l'augustat (en 209) ; quatre autres suivront sous le règne de Caracalla.

Origine du lot monétaire

- 109 La composition particulièrement atypique du trésor de Vaise, avec son contingent de deniers anciens et sa composition fragmentée m'incite à proposer une hypothèse sur la constitution et la conservation de ce lot.
- 110 Partons d'une certitude. L'apport principal est sévérien puisque 43 monnaies sur 81, soit 53 %, sont comprises entre 201 et 218. Il est clair que ces monnaies n'ont pu être réunies qu'au moment de leur émission. En effet, il aurait été extrêmement difficile de rassembler un ensemble aussi cohérent, en outre avec des liaisons de coins, quelques années et *a fortiori* quelques décennies après leur émission. Mais à l'intérieur même des espèces sévériennes, on relève une solution de continuité que ne suffit pas à expliquer la faiblesse statistique du lot : 8 deniers de 201 dont 5 concernés par des liaisons de coins, puis 33 antoniniens des années 215-217 auxquels on peut ajouter 1 denier de 216 et 1 denier de 217-218. Pourquoi ce trou entre 201 et 215 ? Aucun argument numismatique ne peut être avancé qui le justifie. L'hypothèse est que le propriétaire de Vaise a reçu deux paiements, l'un en 201 ou peu après, l'autre en 217 ou 218, dont nous n'avons peut-être que des reliquats.
- 111 Le caractère particulier du premier lot constitué de revers dynastiques, rarement réunis en aussi grand nombre²⁰, m'incite à envisager le fruit d'une libéralité impériale. Il pourrait en effet s'agir des reliquats soit d'un *donativum*, distribution exceptionnelle de monnaies en faveur des soldats, soit d'un *congiarium*, cadeau destiné à la plèbe. Ces largesses sont nombreuses au IIIe s., à l'occasion des avènements, des anniversaires, des succès militaires, etc. (Bastien 1988). Ainsi, entre 196 et 214, Caracalla compte neuf largesses, commémorées et numérotées sur des monnaies à légende LIBERALITAS.
- 112 À titre d'exemple, on évoquera les fêtes décennales de Septime Sévère, en 202, objet de largesses en monnaies d'or pour les 15 000 prétoriens (10 *aurei*), et vraisemblablement en argent (250 deniers) voire en bronze (1000 sesterces) pour les 185 000 bénéficiaires de la plèbe. (cf. : Un exemple de largesse impériale)
- 113 Le second sous-ensemble des Sévères, avec ses 33 monnaies regroupées sur un laps de temps de trois ans, est composé d'émissions « ordinaires » sauf le n° 30 correspondant à des vœux pour la santé de Caracalla en 215. Mais Bastien (1988, p. 37) précise bien qu'à côté de monnaies émises spécialement en vue de largesses impériales, on utilisait aussi des monnaies courantes pour des distributions plus modestes. On pourrait ainsi songer aux *vicennalia* de Caracalla, le 28 janvier 217 (Chastagnol 1984a, p. 121), ou encore au *donativum* d'avènement de Macrin dont témoignerait le denier du César Diaduménien. Selon l'Histoire Auguste (SHA, Diad., II, 1 ; Bastien 1988 : 12, 15), Macrin distribua à chaque soldat 3 *aurei* pour sa proclamation à l'Empire et 5 *aurei* pour l'élévation de son fils Diaduménien au Césarat (fin mai 217). Rien ne s'opposerait à un paiement en argent (200 deniers ou 100 antoniniens), au cours du deuxième semestre 217, les paiements étant souvent différés et en utilisant des monnaies récentes de Caracalla. En effet, Macrin, bien qu'étant à l'origine du complot contre Caracalla, se comporta au moins face à l'armée comme son continuateur.

114 À côté de ces événements exceptionnels relatés par les textes ou les légendes monétaires, d'autres circonstances pouvaient provoquer des distributions de routine en espèces, par exemple les anniversaires annuels de la prise du pouvoir. Les trésors identifiés comme le produit de distributions impériales sont peu nombreux et concernent surtout des personnages de rang supérieur. Voyez la fortune mobilière du propriétaire de Beaurains (Pas-de-Calais) qui s'élevait à au moins 370 monnaies d'or dont 22 multiples d'*aurei*, des bijoux, des pièces d'argenterie. La qualité des monnaies qu'il a reçues montre qu'il a « participé à la plupart des distributions impériales depuis la prise du pouvoir de Dioclétien en Italie et en Gaule après la bataille de Margus [mi 285] jusqu'en 310, année où il bénéficie du *donativum* offert pour les *quinquennialia* de Constantin le 25 juillet » (Bastien, Metzger 1977). Autre exemple, le trésor dit de la Dyarchie, de provenance inconnue, qui outre un collier monétaire de 7 *aurei* d'Hadrien, Marc Aurèle, Septime Sévère, Macrin, Gordien III (2 ex.), Valérien I (*binio*), comptait au moins 46 *aurei* presque tous frappés pour le *donativum* d'avril 286, deux fibules en or, et d'autres bijoux (*Catalogue Greek and Roman Coins* 1991, p. 194203) (**fig. 108**). À chaque fois, les commentateurs disent avoir affaire à des officiers de haut rang. À Vaise, au contraire, rien de tel. Si *donativum* il y a, c'est celui donné à un homme de troupe, légionnaire ou prétorien, et dont il ne reste qu'une modeste partie. Mais encore une fois, cette évocation relève de l'hypothèse, puisque bien d'autres occasions s'offraient à notre lyonnais de recevoir des paiements.

Conclusion

115 Au total, la partie monétaire du trésor de Vaise, atypique dans sa composition, se définit comme une petite collection de monnaies anciennes, fragmentée en prélèvements effectués en 201/202 et en 217/218, à laquelle on a ajouté une poignée de monnaies récentes. Faut-il parler de thésaurisation ? Plus que la constitution du lot, c'est sans doute sa conservation qui est remarquable. Admettre notre hypothèse de retraits successifs, à l'occasion de cadeaux ou de paiements, conduit à envisager soit une épargne de jeunesse conservée jusqu'à la fin de sa vie par le même homme (avoir 20 ans vers 200 et 78 ans vers 258) soit un héritage transmis et faiblement augmenté. En tout état de cause, on songera à un patrimoine familial conservé par attachement sentimental, peut-être à une génération de distance, plutôt qu'à une réserve de valeur dont on a dit la modestie.

NOTES

7. Le RIC (IV/1, p. 216 n° 29 B) répertorie à Rome, d'après Cohen (IV, p. 244 n° 5), un denier offrant le même couplage Caracalla/Géta mais avec la mention TR P III, ce qui nous situe en 200 ; le BMC (V, p. cxli) fait aussi allusion à ce couplage à Rome en 200, mais ne le répertorie pas à la page attendue (p. 190) bien que l'index des légendes invite aussi à se reporter à la p. 190 ; Enfin Hill (1977) ne le mentionne pas, ce qui semble logique puisque ces types dynastiques relèvent d'un programme iconographique qui ne se développe à Rome qu'en 201 et 202. On peut donc

s'interroger sur l'existence de ce denier qui n'est peut-être qu'une création due à une mauvaise lecture. Voyez le denier de Vaise sur lequel la numération de la puissance tribunicienne, peu distincte, se lit d'abord III.

8. Hill 464 = RIC IV/1, p. 218 n° 36 = BMC V, p. 185.

9. Ce revers est essentiellement réservé à Caracalla pour lequel il est encore frappé dans une troisième émission dynastique en 201 (*aureus*, Hill 534), et enfin dans une émission dynastique de 202 (*aureus* ; Hill 543 dont l'indication du droit est manifestement à corriger par une légende 13 = BMC, V, p. 233 n° 389). En 202, les émissions du mariage de Caracalla reprennent cette légende de CONCORDIAE AETERNAE, mais avec la représentation de Caracalla et de Plautille (BMC, V, p. 233-235). Toutefois, ce revers dynastique intervient aussi une fois dans le monnayage de Géta (Hill 467) et curieusement une fois pour Septime Sévère, dans un atelier oriental (RIC 522 = BMC p. 298).

10. Cette monnaie se prête admirablement à une utilisation comme élément de décor de bijoux. Le collectionneur Jules Charvet possédait un bracelet orné d'un *aureus* à ce type (Charvet 1863 p. 15). Un exemplaire (RIC 181 c, Hill 542) est monté dans un pendentif en or contemporain dont le sertissage privilégie le revers (Triton I, 2-3 décembre 1997, New York, n° 1534).

11. Hill 674 et 677 (AVG *errore*) ; BMC, V, t. 1 p. cxlv et t. 2 p. 205 n° 265 date cette monnaie de 201 ou de 202.

12. BMC, V, t. 2 p. 360 = Hill 1032 ; l'existence de cette monnaie n'était attestée que par la description d'une monnaie du Cabinet des médailles, volée en 1831 ; aujourd'hui, elle ne semble connue qu'à un exemplaire : *Sotheby's. Two hundred highly important greek and roman coins*. London, 5th July 1995, p. 118-119 n° 142, fig. (poids : 7,22 g).

13. L'autre valeur parfois proposée pour l'antoninien : 1,50 deniers. Il est vraisemblable que sa valeur a varié entre sa création en 215 et sa disparition en 274 ; on a par exemple avancé 1,25 deniers pour l'antoninien de Gordien et de Philippe. Les équivalences utilisées ici sont les suivantes : 1 *aureus* = 25 deniers = 100 sesterces

14. On notera qu'un centurion de légion recevait 15 fois la solde de base d'un légionnaire qu'il commandait, soit 13 500 deniers, et un primipile 60 fois, soit 54 000 deniers (Speidel 1992, p. 105-106). Sur les soldes, on consultera utilement la riche documentation réunie par Callu (1969, p. 295-300, 309-313). Sur les prix, Mrozek (1975), Corbier (1985). Sur les effets de l'inflation sur la société et l'économie, Corbier (1989). Il est difficile de fournir des prix significatifs, surtout pour la Gaule. Au fil de la lecture de l'ouvrage de Mrozek, j'ai relevé que le salaire d'un travailleur manuel en Occident, au Haut-Empire, ne dépassait pas un denier par jour, nourriture en sus (p. 75) ; avec 150 deniers, on pouvait acheter en Afrique en 202 (table de Zraïa) : deux tuniques (p. 39) ou un âne ou quinze amphores de vin de 26,26 litres, mais la somme était insuffisante pour un cheval (p. 49 : 400 deniers) ou un esclave (500 deniers). Enfin, sur le *donativum*, outre Bastien (1988), je recommande la lecture des réflexions de Paul Veyne (1976, p. 609-621) sur les rapports entre l'empereur et l'armée.

15. Callu 1969, p. 257. Christol a bien montré comment cette récupération systématique par l'Etat avait pour objet une refonte pour dévaluer et accroître les moyens de paiement de l'Etat ; l'atelier rhénan en fut l'instrument qui avec la quantité de métal fin d'un denier fabriqua d'abord une pièce valant 50 à 100 % de plus, puis ensuite une pièce et demie, puis deux pièces (Christol 1977, p. 262). La présence de deniers est naturellement possible dans des trésors fermés un plus tardivement ; par exemple en 267/268 à Souzy-la-Briche, Essonne : 260 deniers de Septime Sévère à Gordien III sur 5446 monnaies il est vrai (Foucray 1995, p. 37 : tableau de répartition des deniers dans six trésors enfouis entre 253 et 262).

16. Autres exemples d'antoniniens de Caracalla dans des trésors : à Nanterre, fermé en 256, 19 sur un total de 1968 monnaies (Le Gentilhomme 1946) ; à Dorchester, fermé en 257, 26 sur un total de 20 748 monnaies (Mattingly 1939) ; à Viuz-Faverges (Haute-Savoie), fermé en 253, 36 sur un total de 2306 monnaies (Pflaum, Huvelin 1981). Enfin à Velzeke II (Flandre Orientale), fermé

en 264-265, 19 sur 1077 monnaies (Lallemand, Van Heesch, 1994 rectifiant Thirion 1974). Les nombres absolus sont comparables, mais les pourcentages sont inférieurs à 2 % (contre 40 % à Vaise).

17. Les poids des 33 antoniniens de Caracalla du trésor de Vaise s'échelonnent de 4,04 g à 5,62 g ; le poids moyen est de 4,96 g, soit un chiffre très proche de celui de 5,02 g constaté au British Museum sur 58 exemplaires (*BMC*, V, p. xx).

18. Les notices sur ce trésor sont fautives depuis Blanchet (1900, n° 269) qui omet de la liste Gallien, Salonine, Valérien le jeune et surtout Postume. Il faut se reporter à la source *princeps* : Gillet (P.), *Annuaire du département de la Nièvre pour l'an XI* [1803], p. 63. Pour ne l'avoir pas fait, la récente CAG de la Nièvre (1996, p. 125 commune 088) transmet la même erreur de *terminus* et ajoute à la liste Trajan *errore*.

19. Valeur retenue par X. Lorient 1975, p. 733 (d'après S. Bolin) ; Lafaurie 1975b, p. 133.

20. Je n'en ai pas trouvé d'exemples. L'impressionnant dépôt de Réka-Devnia (Bulgarie), de plus de 80 000 monnaies, n'en contenait que 3 sur 19 073 monnaies de la seule famille de Septime Sévère (Mouchmov 1934). Un exemple régional de leur rareté est donné par le trésor de Viuz-Faverges (Haute-Savoie) qui n'en contient qu'un exemplaire (n° 1003 = Hill 538) pour 584 deniers de la période 193-217 (Pflaum, Huvelin 1981).